

Le FAEJ veut recruter un·e étudiant·e autochtone pour l'été 2023!

Le Fonds d'action et d'éducation juridique pour les femmes (FAEJ) est un organisme national à but non lucratif qui a de longs antécédents dans la défense des droits à l'égalité de toutes les femmes, les filles et toute autre personne qui subit la discrimination fondée sur le genre. Il fait progresser sa mission au moyen de litiges, de la réforme du droit et de l'éducation juridique. Son bureau national se trouve dans le Territoire du « plat à une cuillère », maintenant appelé Toronto, en Ontario.

Le FAEJ s'est engagé à faire avancer activement et systématiquement la réconciliation avec les Autochtones dans l'ensemble du territoire appelé le Canada et au sein de sa propre organisation. Dans son Plan stratégique 2021-2026, la première priorité cite la réconciliation et le travail en vue de réduire les préjudices causés par les systèmes juridiques et sociaux coloniaux du Canada.

Dans le cadre de ses travaux axés sur cette priorité, le FAEJ a créé en 2022 un programme de stage d'été rémunéré pour étudiant·e autochtone. La prochaine occasion sera du mois de mai au mois d'août 2023 (16 semaines en tout).

Aperçu du poste

Le programme d'étudiant·e autochtone d'été donnera à un·e étudiant·e autochtone en droit qui étudie dans le territoire appelé Canada la possibilité d'acquérir une expérience concrète en défense des droits féministes, de recevoir une formation en milieu de travail et un mentorat utile, et d'en apprendre plus sur l'avancement des droits à l'égalité réelle au moyen de litiges, de la réforme du droit et de l'éducation.

L'étudiant·e sera également jumelé·e à un·e juriste ou à un·e praticien·ne autochtone comme mentor pour l'aider à renforcer sa confiance et sa capacité en tant que membre futur·e de la profession juridique et/ou pour défendre les droits des collectivités autochtones.

Si la situation de santé publique le permet, l'étudiant·e aura la possibilité soit de travailler au bureau national du FAEJ à Toronto, ou à distance. Autrement, les activités du poste seront réalisées à distance.

Tâches et responsabilités

En collaboration avec l'équipe juridique du FAEJ, l'étudiant·e autochtone d'été aura les tâches et responsabilités suivantes :

- Participation active à tous les aspects des travaux juridiques du FAEJ (litiges, réforme du droit, éducation juridique publique), pour la recherche juridique et universitaire, la surveillance des décisions judiciaires et la préparation de mémoires juridiques et d'énoncés de défense des droits;

- Si l'occasion se présente, l'étudiant·e pourra participer à la rédaction de documents judiciaires, notamment des mémoires, et avoir la possibilité de se présenter en cour avec l'équipe juridique du FAEJ;
- Cerner, mener des recherches et assister à l'élaboration d'une position pour le FAEJ sur les principaux enjeux juridiques autochtones (par exemple, les questions liées aux effets des lois coloniales sur les Autochtones) et améliorer la sensibilisation organisationnelle du FAEJ au savoir et aux traditions des Autochtones;
- Aider aux tâches juridiques administratives, notamment la rédaction de procès-verbaux et la communication de travaux juridiques du FAEJ au public; et
- Aider à cerner des possibilités d'intégration des traditions juridiques autochtones aux travaux du FAEJ.

Compétences et expérience

- L'étudiant·e doit être en première ou deuxième année d'études en droit dans une école de droit reconnue.
- L'étudiant·e doit être autochtone, membre d'une Première Nation, métis·se ou inuit·e.
- De solides aptitudes en recherche et rédaction juridiques sont nécessaires.
- Connaissance préalable du droit constitutionnel et de la théorie juridique féministe, souhaitée.
- Compétences en gestion du temps et sens de l'organisation.
- Excellent entrent.
- Fait preuve d'initiative et travaille aisément avec les autres.
- Bonnes aptitudes linguistiques à l'oral et à l'écrit.
- Connaissance manifeste du mandat et des activités juridiques du FAEJ.
- Engagement manifeste à l'égard du féminisme et de la justice sociale.
- La maîtrise du français et de l'anglais serait un atout.

Rémunération

L'étudiant·e autochtone d'été recevra un salaire de 16 000 \$, payé en versements bi-hebdomadaires, plus 4 % au lieu de vacances.

Pour postuler

Ce programme est ouvert aux étudiant·e·s en droit qui sont autochtones, membres d'une Première Nation, métis·se·s et/ou inuit·e·s.

Le FAEJ accueille et encourage les demandes des personnes handicapées pour tous les postes offerts. Si possible, des mesures d'adaptation seront prises sur demande pour les candidat·e·s qui participent à tous les aspects du processus de sélection.

Les demandes seront reçues par courriel seulement. Dans la ligne d'objet de votre demande par courriel, indiquez « Stagiaire d'été en droit au FAEJ – Étudiant·e autochtone » et votre nom. Faites parvenir votre demande à hiringcommittee@leaf.ca.

Veillez inclure tout ce qui suit dans un seul fichier PDF pièce jointe :

- Votre lettre de présentation.
- Votre curriculum vitae.
- Une courte déclaration de lien avec la collectivité (une page tout au plus) décrivant :
 - Votre lien avec une ou plusieurs collectivités autochtones, des Premières Nations, métisses ou inuites;
 - Votre vécu en tant que personne autochtone, des Premières Nations, métisse ou inuite;
 - Les façons dont le colonialisme a interrompu votre lien à la collectivité.
- Une liste **allant jusqu'à** trois recommandations universitaires ou d'emploi (nom de la personne-ressource, numéro de téléphone et courriel).
- Une liste des cours auxquels vous êtes inscrit·e à l'heure actuelle.
- Votre relevé de notes de l'école de droit (pour les étudiant·e-s de première année, vos notes de mi-session).

Dans votre lettre de présentation, assurez-vous d'expliquer pourquoi vous souhaitez travailler au FAEJ en particulier et comment vous êtes qualifié·e pour le poste en ce qui concerne les tâches, les responsabilités, les compétences et l'expérience indiquées ci-dessus.

Veillez ne pas présenter plusieurs demandes ou envoyer d'autres documents.

Les demandes pour ce poste seront acceptées jusqu'à 11 h 59 HNE le 23 janvier 2023.

Les postulant·e-s retenu·e-s pour une entrevue seront avisé·e-s le 3 février 2023.

Les entrevues auront lieu entre le 21 et le 23 février.

Nous remercions tous les candidat·e-s de leur intérêt, mais nous ne communiquerons qu'avec les candidat·e-s sélectionné·e-s pour une entrevue.